

l'élaboration a mobilisé l'entière coopération des provinces et du secteur privé, produit déjà des résultats appréciables. Nous répondons en même temps aux recommandations du Comité sur l'exploitation des possibilités considérables qu'offre le marché de la région Asie-Pacifique. Ainsi, de nouveaux bureaux commerciaux ont été ouverts à Bombay, Shanghai, Osaka et Auckland.

Nous avons examiné de près le rôle essentiel que jouent les petites et moyennes entreprises dans le développement de notre commerce extérieur. Nous les consulterons pour voir comment nos services de promotion et de financement des exportations peuvent être davantage adaptés à leurs besoins.

Le gouvernement fait également tout en son pouvoir pour appliquer les recommandations du Comité dans le domaine de l'aide et du développement. Notre déclaration d'aujourd'hui précise certaines grandes orientations. Nous maintenons la croissance réelle des crédits d'aide et de développement malgré des réductions dans de nombreux autres domaines. Nous veillons à ce que nos programmes d'aide soient surtout concentrés sur les plus démunis dans le monde. Nous assurerons la reconnaissance du rôle essentiel de la femme dans le développement. La proportion de l'aide que nous contribuons par l'entremise d'organisations non gouvernementales est déjà plus élevée que celle de tout autre grand donateur. Les jeunes Canadiens se verront offrir des occasions de participer plus activement à cette entreprise. Nous entendons également accorder plus d'attention au développement des ressources humaines dans nos programmes d'aide ainsi qu'aux possibilités qu'offre le secteur privé pour les pays en développement.

Le gouvernement croit, tout comme le Comité, que les étudiants étrangers constituent un atout important pour le Canada et pour les pays en développement. Nous entendons accroître sensiblement le nombre des bourses offertes par l'ACDI. Nous tentons de développer, en coopération avec les provinces, une stratégie nationale qui permettra aux étudiants étrangers de s'inscrire plus facilement à nos maisons d'enseignement.

Le gouvernement se joint à tous les Canadiens qui ont déclaré au Comité que la promotion internationale des droits de la personne devrait être une composante fondamentale et intégrale de notre politique étrangère. Le gouvernement a déjà modifié sa réglementation des

10

1*